

PRESENTATION DU SUJET

Cet exercice a pour but de créer une unité entre différents thèmes fondamentaux du projet d'architecture. La limite, la topographie, le passage ainsi que l'abri seront traités. Dans un premier temps, nous avons réfléchi sur la limite. Le but était de concevoir une limite close épaisse qui offrirait des points de vu différents, des jeux de lumière, des propositions d'assises... Cette limite est importante, en effet « l'architecture ne se limite pas qu'à l'édifice » (Hamerman). Celle-ci nous mènerait à un abri. Dans un second temps, nous nous sommes penché sur ce dernier, le but étant de concevoir un espace d'observation de l'environnement, de la faune et de la flore. Il fallait prendre en considération le fait de voir sans être vu, notamment pour observer les oiseaux, traiter le dehors et le dedans. Ces éléments seront implantés sur le parc naturel régional en Camargue. Au point de vue topographique, le relief y est très plat, le peu de terre présente se situe à un mètre de l'eau et ces étangs ont une faible profondeur de deux mètres.

J'avais comme volonté de préserver le plus possible le site. C'est pour cela que j'ai pris la décision de faire flotter mon abri. Le peu d'eau ainsi que l'environnement naturel protégé m'ont poussé à cette décision. En effet, le fait de mettre mon abri sur pilotis aurait pollué l'eau lors de l'entretien des fondations. De plus, le fait de flotter sur l'eau nous permet d'être plus proche de cette faune. Le système pour flotter est constitué, d'une plateforme (aluminium), sur laquelle repose l'abri et de flotteurs (polyéthylène). Un système d'amarrage est indispensable, constitué de chaînes, reliant la construction au sol et d'une vis d'ancrage écologique, d'environ 1,40m, à double hélices. En outre, j'ai choisi comme matériaux du bois, plus précisément du Douglas, résistant à l'eau en extérieur après traitement et le plus durable des bois rouges. Le bois étant un matériau naturel, il m'a semblé préférable de le choisir au métal au vu du cadre dans lequel nous sommes.

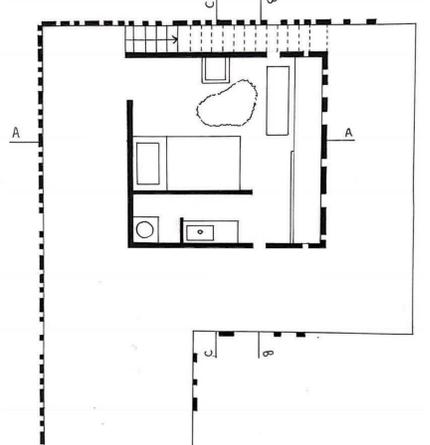
La limite, en bois, est constituée d'une multitude de planches fines et disposées verticalement, espacées de 10 à 20 centimètres chacune afin d'avoir des vues cadrées du paysage. Placée de part et d'autre d'un passage, lui aussi en bois, cette limite permet de part la taille de ses planches (de 1 à 3,5m), de pouvoir voir les oiseaux sans qu'ils nous voient et par conséquent, sans les effrayer. Ces fines planches forment des jeux d'ombre, agréables en présence de soleil.

En ce qui concerne l'abri, il reprend l'esthétique de la limite. Situé au bout du chemin, l'abri est lui aussi fait de juxtaposition de planches de tailles différentes, les mêmes que celles de la limite. De plus, la limite sert de garde corps sur une partie du toit terrasse de l'abri. J'ai aussi rallongé les planches des murs de la cabane, à des hauteurs différentes, en référence à la limite pour finir le garde corps. Les ouvertures sont créées en raccourcissant des planches, aucun trou n'est fait dans les façades. Les ouvertures prennent donc la largeur des planches. Enfin, l'esprit « roots » de cette cabane se ressent dans l'aménagement de ce petit espace de 12,25 m2. Les toilettes sèches, dans un angle, sont séparées par une cloison du reste de la pièce. Le point d'eau pour se laver par exemple est lui aussi séparé de l'espace principal afin de ne pas mettre de l'eau partout et rendre cet abri plus fonctionnel. Le bureau d'observation, situé sur toute la longueur du mur, peut se relever pour une observation debout de l'extérieur. Une partie de celui-ci comporte des rangements, que l'on peu cacher ou non par une porte coulissante, permettant aussi de dissimuler l'assise du bureau lorsque l'on ne s'en sert pas. Cet abri en bois, aux esprits minimalistes peut nous rappeler le « Cabanon » de Le Corbusier.

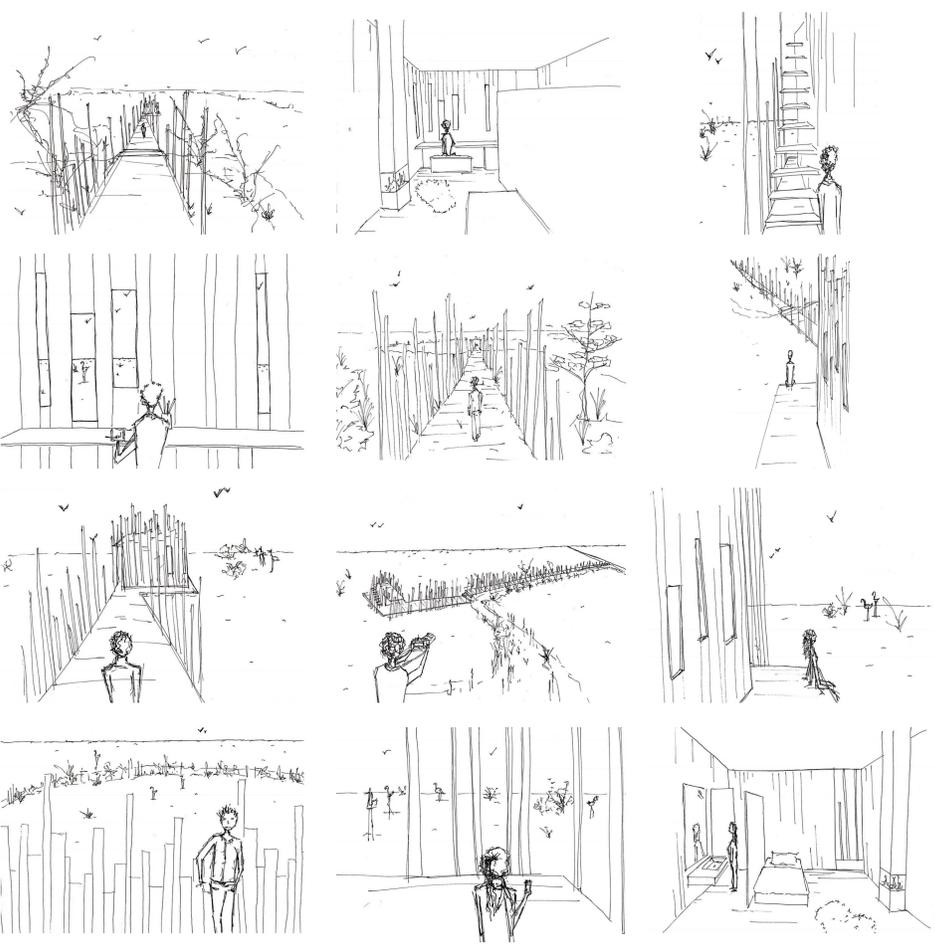
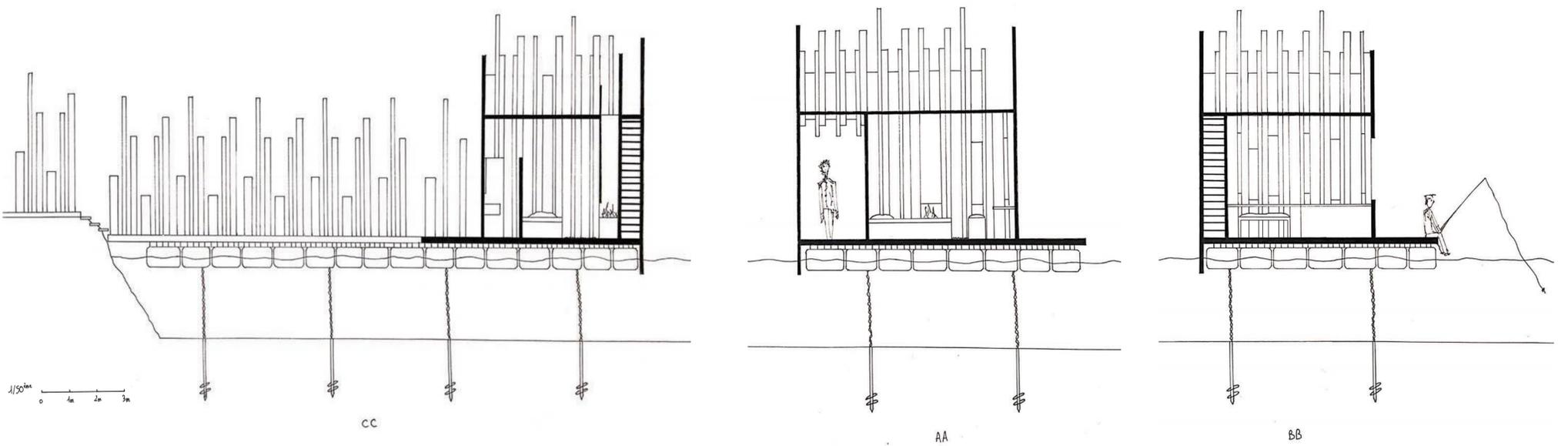
PLAN MASSE (1/1000ème)



PLAN (1/50ème)



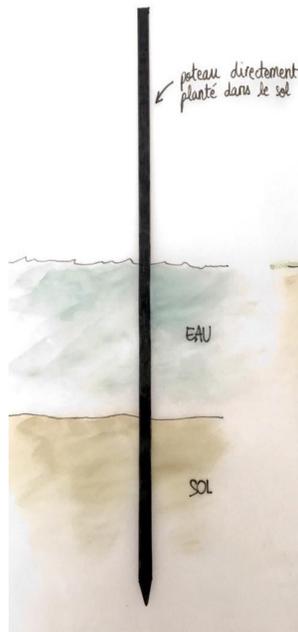
COUPES (1/50ème)



PLAN MASSE (1/1000ème)

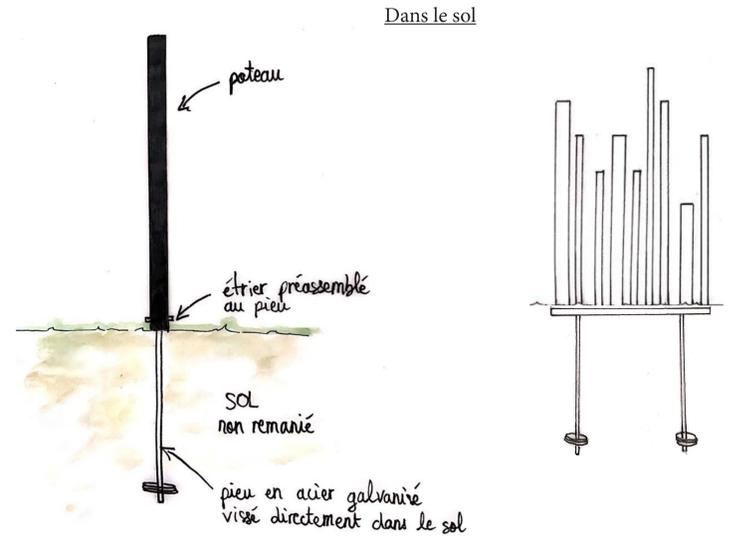


J'ai décidé de placer ma limite entre le chemin en bas de l'image et le milieu du cercle, dans l'eau, là où je placerais ma cabane d'observation.
La limite passe entre deux rangées d'arbres et a une vue côté droit sur l'eau.

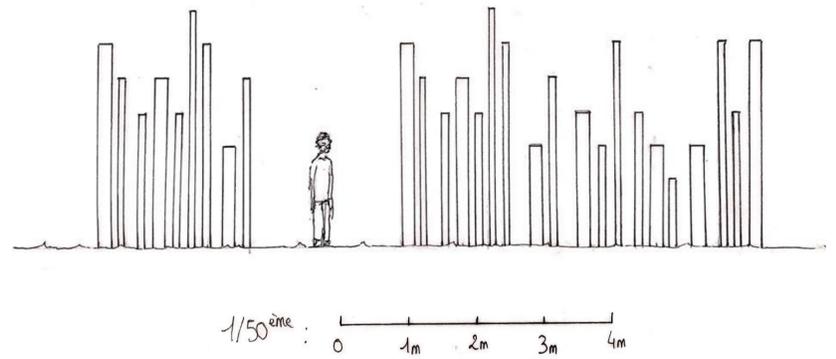


Dans l'eau

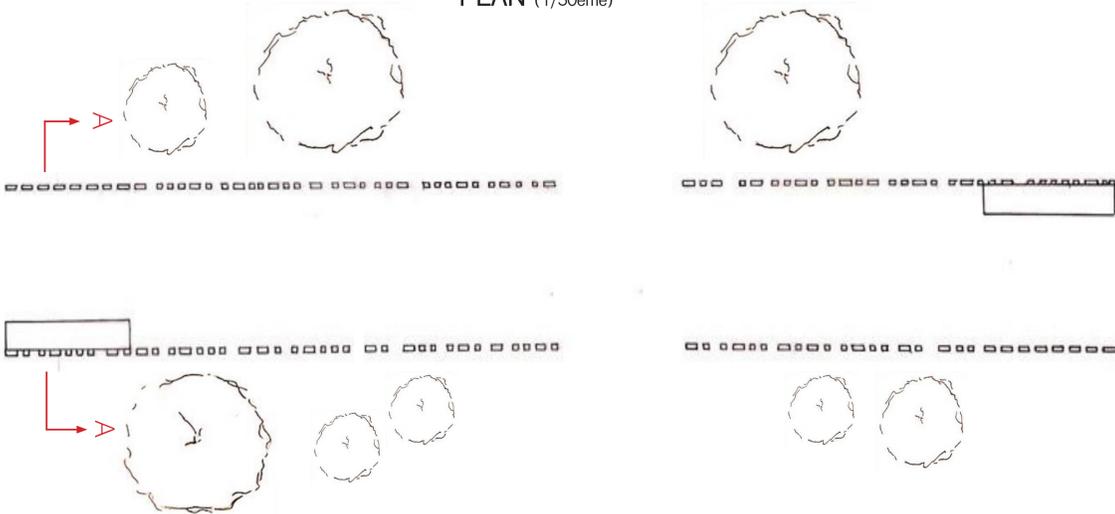
SYSTEME CONSTRUCTIF



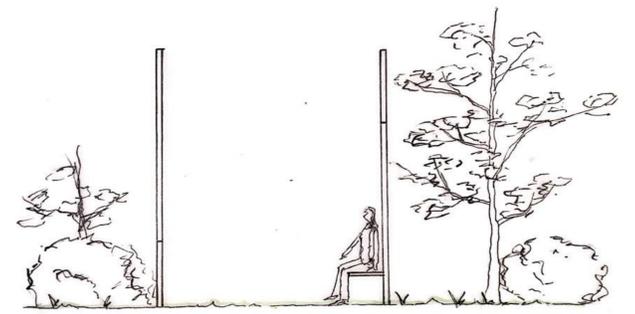
ELEVATION (1/50ème)



PLAN (1/50ème)



COUPE (1/50ème)



AA

MATERIALITE

J'ai choisi comme matériau le bois. En effet, c'est une matière naturelle qui irait très bien dans cet environnement naturel et de verdure. Ce matériau est donc soumis aux agressions extérieures, l'humidité, les champignons ou encore aux insectes. Il existe donc des classes de durabilité et d'imprégnabilité qui sont regroupées dans la norme EN 350-2. Elles sont classées selon les risques biologiques.

Etant en contact permanent avec l'eau salée ou l'humidité, j'ai en effet choisi un bois de catégorie 5, la classe la plus résistante. J'ai décidé d'utiliser pour cette limite de l'ITAUBA qui est un bois exotique, imputrescible d'Amérique du Sud. Cette essence de bois brun doré est la plus résistante aux changements de température et peut durer des décennies.

De plus, ce bois ne flotte pas, il a une densité d'environ 900 kg / m3.
En ce qui concerne son aspect, ce bois va naturellement griser à cause des agressions extérieures comme les Ultra-Violetts...
J'aurai aussi pu choisir d'autres bois exotiques comme le PADOUK, le MASSARANDUBA,... qui sont très résistants et durent longtemps.

